

## SOS MCS

Association française d'aide de défense  
des personnes atteintes du syndrome  
d'hypersensibilité chimique multiple

## RAPPORT FINANCIER

du 1/01/2019 au 31/12/2019

Le bilan financier s'établit comme suit :

### Trésorerie

Au 01/01/2019 il y avait en caisse

Compte courant	1111 Euros
Compte épargne	9840 Euros
	-----
Soit un total de	<b>10 951 Euros</b>

Au 31/12/2019 il y avait en caisse

Compte courant	1318 Euros
Compte épargne	17 618 Euros
	-----
Soit un total de	<b>18 936 Euros</b>

**Les recettes sont de : 16 858 Euros** provenant de :

-cotisations	9 955 Euros
-dons	5 640
-intérêts de l'épargne	117
-remboursement du Cabinet Saone et Rhône	150
-remboursement MAIF changement contrat	170
-non remboursement des frais de déplacements (Pas d'AG en 2019)	826

**Les dépenses sont de: 7269 Euros** et se répartissant de la façon suivante :

-fournitures de bureau et reproduction de documents	1 405 Euros
-assurance	112
-déplacements	297
-réceptions	34
-frais postaux	1 864
-frais informatique	504
-services bancaires et assimilés	112
-dons/aides	1 968
-honoraires	973

Soit une **économie de 7985 Euros** à la banque qui servira en 2020.

